



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



Termes de référence

Sélection d'un(e) Consultant(e) junior(e) bilingue en soutien aux activités de vérification/contrôle interne de l'ARAA.

Référence : ARAA/BUDGET/2026/SCI/017

Date de publication : 22 juin 2026

Date limite de réponse : 21 juillet 2026



1. Contexte et justification

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation a pour mandat : « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ».

Dans le cadre de l'exécution de ce mandat, elle coordonne plusieurs projets régionaux mis en œuvre dans plus de seize (16) pays dont les douze (12) États membres que compte la CEDEAO. Pour mieux assurer la gestion fiduciaire de ses projets et faire face à l'accroissement de ses volumes, l'ARAA souhaite recruter un(e) consultant(e) junior(e) en soutien aux équipes de vérification fiduciaire.

Au 31 décembre 2025, plus d'une douzaine (12) de projets et plus d'une centaine (100) de sous-projets (porteurs de projets) bénéficiaient des financements des principaux bailleurs de fonds de la CEDEAO.

Le/la consultant(e) junior(e) est appelé(e) à appuyer également au niveau des autres structures de la CEDEAO basée à Lomé à savoir : le Project Preparation and Development Unit (PPDU), Information Technology Services (ITS) Lomé et la Représentation Permanente de la CEDEAO au Togo, dont les services internes (finances, comptabilité, passation des marchés, administration, ressources humaines, IT, juridique) sont mutualisés au sein d'un pooling des services.

2. Objectif et étendue de la mission

Placé sous la coordination du Directeur Exécutif de l'ARAA et la supervision du Chef de la Division Administration, le/la consultant(e) vérificateur/trice interne-junior(e) aura pour mission, de contribuer à la mise en œuvre de la politique de gestion des risques de l'ARAA et de ses différents projets et sous-projets.

Ainsi, les prestations du/de la consultant(e) vérificateur/trice interne-junior(e) consisteront spécifiquement à :

- Procéder à la vérification des pièces comptables, contrats et marchés ;
- Veiller au respect des procédures en vigueur et leur conformité par rapport aux actions engagées ;
- Assister dans l'analyse des rapports financiers et d'audit soumis par les porteurs de projets ou les bénéficiaires des fonds des partenaires techniques et financiers ou de la Communauté ;
- Participer à l'élaboration des plans de vérification/contrôle annuel ;
- Participer aux missions de vérification interne conformément au plan arrêté, portant sur le niveau de maîtrise des risques et leur suivi, le traitement des opérations fiduciaire au niveau de l'ARAA et des porteurs de projets ;
- Suivre la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit externe et interne ;
- Participer aux travaux d'identification et de maîtrise des risques à travers la mise à jour de la cartographie des risques ;
- Contribuer à l'évaluation de la fiabilité et de l'intégrité des informations traitées ou à traiter ;
- Contribuer au suivi du respect des lois, règlements et procédures en vigueur dans les activités de gestion fiduciaire au niveau de l'ARAA et des porteurs de projets ;

- Contribuer au respect des procédures de contrôle interne et faire des propositions sur les mises à jour qui s'avèreraient nécessaires ;
- Participer aux activités aboutissant à des reporting de qualité ;
- Participer aux activités de traduction des documents dans l'une des langues officielles de la CEDEAO.

3. Profil du/de la consultant(e)

a. Qualifications et Compétences techniques requises

Le ou la candidat(e) recherché(e) doit satisfaire aux critères ci-après :

- Titulaire d'un diplôme d'étude supérieure de niveau Licence dans l'un des domaines suivants : comptabilité, finance, audit, contrôle, gestion ou tout autre diplôme équivalent,
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans les domaines de la gestion, finance, analyse des risques et audit/contrôle interne ;
- L'expérience professionnelle dans le domaine des projets de développement, avec les institutions internationales (CEDEAO, UEMOA, BOAD, BIDC, etc.) ou dans le secteur bancaire en Afrique de l'Ouest serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Outlook),
- Avoir une bonne maîtrise d'au moins deux (2) des trois (3) langues officielles de la CEDEAO que sont le français, l'anglais et le portugais,
- Être d'une bonne moralité,
- Avoir une bonne capacité d'adaptation dans un environnement multi-culturel,
- Être apte à travailler sous pression,
- Une bonne capacité de communication en anglais et français serait un atout au regard du nombre important des pays francophones et anglophones dans le champ d'intervention de l'ARAA.

b. Éthique et Leadership

- Être méthodique, organisé(e) et rigoureux ;
- Être dynamique avec un bon esprit d'initiative ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation et un bon esprit d'équipe ;
- Être apte à effectuer des travaux de nature confidentielle, à traiter un grand volume de travail sous pression ;
- Être intègre et de bonne moralité ;
- Avoir de bonnes aptitudes de communication écrite et orale à la fois en langues française et anglaise.

4. Caractéristiques du poste

- **Localisation de la mission/poste :** Lomé - Togo avec des missions possibles dans les pays de la CEDEAO.

- **Nature du contrat et durée de la mission :** contrat de consultant(e) individuel(le) renouvelé annuellement sur la base des résultats de l'évaluation des performances et la disponibilité des ressources financières.
- **Rémunération :** le/la consultant(e) junior(e) n'étant pas employé(e) de la CEDEAO, il/elle sera rémunéré(e) conformément aux conditions de rémunération prévues par l'ARAA pour ses consultant(e)s de support.
- **Dispositions administratives :** le/la consultant(e) vérificateur/trice junior(e) sera basé(e) au sein de l'ARAA et dépendra hiérarchiquement de la Direction Exécutive à qui il/elle rendra compte de ses activités. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les autres divisions et unités de l'ARAA.

5. Le processus de sélection

a. Eligibilité et qualifications

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualification requises l'expérience pertinente pour réaliser la mission. Les critères de qualifications et d'expériences mieux décrites dans les termes de référence.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

b. Dossier de candidatures

Le dossier de manifestation d'intérêt est constitué de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le/la Consultant(e), email et contacts téléphoniques) ;
- Copie certifiée du diplôme ou des diplômes ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

6. Réception des candidatures

- Date et heure limite de réception des candidatures : 21 juillet 2026 à 23h 59mn GMT.
- Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléversement à l'adresse drive : <https://bit.ly/3QsXFAZ>
- Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.



7. Méthode de sélection

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel décrite par le « Règlement sur la passation des marchés. » de la CEDEAO. Une interview d'évaluation des connaissances, compétences et aptitudes pourra être organisée avec les meilleurs candidats. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet avis.

8. Demande d'information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org , bkpessiglo@araa.org avec en objet « **SCI017-ARAA-vérification/contrôle interne junior bilingue** ».

